

LA LETTRE

de **Brigitte Allain**

Députée de la Dordogne

2^e circonscription



© François Lafite

CARTED'IDENTITÉ

- **MEMBRE DE LA COMMISSION** des affaires économiques
- **SECRÉTAIRE** de la Délégation à l'Outre-mer
- **CO-PRÉSIDENTE** du Groupe d'études - Politiques de la ruralité
- **VICE-PRÉSIDENTE** des Groupes d'études - Viticulture et Élevage
- **VICE-PRÉSIDENTE** de la Délégation française à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

LEMOT de Christophe **CATHUS** SUPPLÉANT (PS)



© Alain Guyot

Devant vous, nous nous sommes engagés pour défendre un territoire solidaire et créatif, pour sauvegarder nos services publics y compris dans les espaces les plus ruraux et pour construire ensemble cette confiance en l'avenir autour de la majorité présidentielle et du Président de la République.

Malgré le contexte et les difficultés que vous connaissez, nous nous mobilisons pour l'emploi, pour la jeunesse et pour réparer les injustices sociales, par exemple, les retraites agricoles.

Suppléant, je suis à vos côtés, sur le terrain, pour relayer vos suggestions et vos inquiétudes auprès de la Députée dont je salue le travail à l'Assemblée Nationale. Disponible, je souhaite servir notre démarche collective avec les organisations professionnelles, les associations et les collectivités locales, pour, avec vous, consolider l'avenir de notre territoire et retrouver le chemin de la croissance et de la confiance.



Quand je suis sur les bancs de l'Assemblée Nationale, je suis animée par la certitude que notre volonté commune d'écologie et de justice sociale sera un moteur économique, ici en Bergeracois, en France, en Europe et dans le monde.

Cette première année de mandature a été marquée par des réformes sociales et des mesures pour favoriser l'emploi et le pouvoir d'achat des plus modestes : contrats d'avenir pour l'emploi des jeunes, contrats de génération, augmentation du SMIC et des minima sociaux, mesures fiscales visant à plus d'équité dans le cadre du projet de loi de finances.

La commission des affaires économiques, dans laquelle je travaille, a été saisie pour soutenir la croissance et les entreprises et pour mieux protéger les consommateurs et les fournisseurs. Nous avons voté deux lois importantes sur le logement qui permettent de développer l'offre publique de logements, de lutter contre le mal logement, d'encadrer les loyers mais aussi de préserver le foncier agricole dans les futurs documents d'urbanisme.

Cette première année a aussi vu l'adoption de la loi de programmation et d'orientation pour la refondation de l'école de la République, avec notamment la création tant attendue de postes supplémentaires.

J'ai eu aussi l'immense privilège de vivre ce moment historique qui inscrit une page de plus dans l'avancée des libertés humaines, de l'égalité et de la fraternité en ouvrant le droit au mariage pour tous.

En pensant à toutes celles et tous ceux qui, avant nous, ont combattu pour la République et la démocratie, et qui, aujourd'hui, partout dans le monde, luttent au quotidien pour le droit de se loger, de se nourrir, de se soigner, de s'instruire et de s'exprimer, j'ai pleinement conscience de cette immense responsabilité qui est la nôtre.

Je m'y emploie avec conviction !"

Brigitte Allain

DE LA CIRCONSCRIPTION à l'Assemblée Nationale

Bergerac et son agglomération naissante sont étroitement liées aux territoires ruraux qui les entourent et inversement. Nos villages maintiendront et ré-ouvriront leurs écoles, leurs Postes dès lors que des nouveaux emplois seront créés sur tout le territoire.

L'accès aux services publics et au public, à de bons moyens de communication, aux nouvelles technologies et à un bon cadre de vie pour ses habitants, conditionnent son attractivité.

POUR SOUTENIR DES PROJETS STRUCTURANTS SOCIALEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT, DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,

j'attache beaucoup d'importance aux rencontres avec tous les acteurs-rices du Bergeracois pour créer du lien sur le territoire.

ÊTRE DÉPUTÉE

C'est faire le lien permanent entre vos préoccupations quotidiennes et les enjeux nationaux pour améliorer la qualité de vie, aujourd'hui et pour l'avenir.

AU SERVICE du territoire



AVEC CÉCILE DUFLLOT, EN PRÉSENCE DE MONSIEUR LE PRÉFET DE LA DORDOGNE, DEVANT LE CHANTIER DU PÔLE MÉDICO-SOCIAL DE LALINDE, QUI EST AUJOURD'HUI EN ACTIVITÉ.

1

Pour préparer la loi ALUR (Accès au logement et urbanisme rénové), Cécile DUFLLOT, Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, a choisi de dialoguer avec les citoyens, au Buisson de Cadouin.

J'ai apprécié ce signal ambitieux en direction des territoires ruraux : redonner vie aux centres-villes, centres-bourgs et lutter contre le grignotage des terres agricoles, naturelles et forestières.

2

J'interviens auprès des collectivités locales et des décideurs économiques pour des dessertes ferroviaires au service du public.

Un bon désenclavement du Bergeracois et du Bordelais sera renforcé par l'amélioration du système ferroviaire. Le développement de l'attractivité de la toute nouvelle communauté d'agglomération bergeracoise (CAB) ainsi que l'essor de la vallée de la Dordogne en dépendent. Cela passe par des correspondances étudiées et cohérentes entre trains inter-régionaux et trains à grande vitesse et par des horaires adaptés aux besoins des usagers.

3

Je défends l'idée que l'égalité des citoyens et des territoires passe aussi par une égalité dans l'accessibilité au numérique.

« Les inégalités d'accès aux nouvelles technologies demeurent très fortes en France (...) »

Le Gouvernement s'est récemment fixé l'objectif d'une couverture de 50 % du territoire en très haut débit d'ici à 2017. Comment améliorer la situation des 50 % non servis dans un délai acceptable ? Comment l'Autorité de la concurrence peut-elle assurer l'égalité d'accès des citoyens et des territoires à la technologie numérique ? »

Extrait de ma question posée lors de la Commission des affaires économiques du 3 avril dernier et lors de l'audition de Fleur Pellerin, Ministre déléguée au Redressement productif, chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique, par le Groupe d'études Politiques de la ruralité.



6

« Préservons le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis. »

Le jeudi 24 janvier, à la tribune de l'Assemblée Nationale, j'ai plaidé pour le maintien du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis, un fonds mis en place en 1987 à l'initiative notamment de Jacques Delors.

Notre réseau associatif et solidaire mérite d'être salué.

VISITE DES LOCAUX DU SECOURS POPULAIRE DE BERGERAC.

4

Interpellée lors d'une réunion du Pays du Grand Bergeracois, j'ai déposé une question écrite pour **soutenir le tissu des petites et moyennes entreprises :**

« Madame Brigitte Allain appelle l'attention de Madame la Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme sur l'inquiétude des élus locaux et des chambres consulaires de ne pouvoir mener à bien leurs actions d'accompagnement du développement économique et de l'emploi auprès des entreprises via le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) (...) »

Extrait de la question écrite n° 16456 au JO le 29/01/13.

J'ai eu la satisfaction d'une réponse positive de la Ministre, Sylvia Pinel, annonçant le déblocage de cette enveloppe.

5

Le 2 août 2013, le Président de la République, François Hollande, engage la transition écologique des modèles agricoles.

Il affirme : « Notre objectif, c'est faire qu'il y ait plus d'emploi (...) Il est faux de prétendre que l'agriculture devrait réduire sa part d'activité dans la production nationale ».

Extrait du discours du Président de la République à la ferme de Vialard.

Cheffe de file pour mon groupe parlementaire sur la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, je poursuivrai la consultation des agriculteurs engagée ce jour-là avec le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt et le Ministre de l'Écologie et du Développement Durable.

7

Mobilisée pour une Politique Agricole plus juste et protectrice des emplois agricoles, j'ai défendu, avec l'ensemble des élus et des professionnels viticoles, le système des droits de plantation de vigne, un des derniers outils de régulation de la production, protecteur de nos appellations d'origine.

Pour nos territoires viticoles, pour Bergerac, c'est une victoire décisive que nous avons obtenue auprès de la commission européenne :

un système d'encadrement des droits de plantation avec un mécanisme d'autorisations gratuites pour l'ensemble des catégories de vins et ce jusqu'en 2030.

8

Lors d'une question orale le 27 novembre dernier, j'ai alerté Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, sur l'état d'insalubrité du commissariat de Bergerac.

« J'appelle votre attention, Monsieur le Ministre, sur l'état de dégradation du Commissariat de Bergerac. (...) La RGPP * a conduit à une très forte réorganisation et à une baisse des effectifs mais

elle ne doit pas être synonyme de dégradation des services publics. »

Aujourd'hui, le relogement du commissariat du Bergeracois est en bonne voie, ce qui permettra de libérer l'espace dédié au gymnase pour le futur lycée des métiers de Bergerac.

* Révision générale des politiques publiques, commencée en 2007.



AVEC FRANÇOIS HOLLANDE LORS DE LA VISITE D'UNE BOUTIQUE DE PRODUCTEURS EN DORDOGNE, LE 2 AOÛT 2013.

Pour une fiscalité ÉCOLOGIQUEMENT EFFICACE ET SOCIALEMENT JUSTE

Le projet de loi de finances 2014 doit être un moment fort pour engager une réforme fiscale écologique ambitieuse et cohérente.

La création d'une contribution climat-énergie permet de favoriser les investissements dans les énergies renouvelables.

Les écologistes proposent des mesures pour engager la transition écologique, pour la rénovation thermique des logements, pour les transports collectifs, pour la gestion des déchets, pour la filière bois-énergie et pour le développement de l'agriculture biologique.

Cette transition, que je défends au sein de la commission des affaires économiques, doit prendre en compte les ménages les plus modestes et les entreprises les plus exposées à la concurrence internationale.



” L'écologie n'est ni une punition, ni une soustraction, ni un fardeau supplémentaire mais une chance de redonner à nos concitoyens l'espoir d'un changement créateur d'une vie meilleure, de nouveaux métiers et d'un horizon dégagé. ”

MA RESPONSABILITÉ D'ÉLUE : ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE !

Pour cela, je vais à la rencontre des élu-e-s, des entreprises, des artisans, des associations, des syndicats, des chambres consulaires et autres organismes nombreux sur le territoire.

Je fais le choix du terrain en allant visiter des établissements plus spécifiques comme le centre de détention de Mauzac, le commissariat de Bergerac, les différents sites SEVESO de la circonscription.

DATES À RETENIR

EN CIRCO : RENCONTRES PUBLIQUES

Après cette première année de mandat, j'ai décidé d'en conduire un plus grand nombre pour être au plus près de mes concitoyens.

ELLES SE DÉROULENT EN DEUX TEMPS

- une permanence pour répondre aux demandes individuelles et personnelles,
- une réunion publique pour échanger avec vous sur l'actualité législative ou sur des thèmes précis.

LES LUNDIS (permanence de 17 h à 18 h / réunion publique de 18 h à 19 h 30)

- ➔ lundi 21 octobre 2013 / Villefranche-de-Lonchat
- ➔ lundi 4 novembre 2013 / Eymet
- ➔ lundi 25 novembre 2013 / Canton de Bergerac 2 (à confirmer)
- ➔ lundi 2 décembre 2013 / Lalinde

LE SAMEDI 9 novembre à Port Sainte-Foy-et-Ponchapt

(permanence de 9 h 30 à 10 h 30 / réunion publique de 10 h 30 à 12 h)

D'autres réunions sont en cours de programmation. Pour plus d'informations : www.brigitteallain.eelv.fr

« Je reste bien entendu disponible, avec mon équipe, sur rendez-vous à ma permanence de Bergerac ».

COLLOQUE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

JEUDI 19 DÉCEMBRE 2013

Terres nourricières, réservoirs d'emplois

« J'organise avec José BOVÉ, eurodéputé, un colloque sur le thème du foncier agricole. »

Les terres agricoles, pour qui ? Pour quoi faire ?

À quelques semaines des débats au parlement sur la loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, je souhaite mettre l'éclairage sur ce sujet d'une importance majeure pour la transition de l'agriculture.

POUR ME CONTACTER



ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP
Tél. 01 40 63 96 35
Fax : 01 40 63 96 86
ballain@assemblee-nationale.fr

BRIGITTEALLAIN.EELV.FR

EN CIRCONSCRIPTION

28/30, rue Bourbarraud
24100 BERGERAC
Tél. 05 53 23 74 46
Fax : 05 53 27 23 41
permanence.ballain@orange.fr

 @BrigitteAllain

 BrigitteALLAINdeputee